



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 12/05/2025

Présents : Mmes Piveteau Cindy, Salzat Vanessa, Mrs Lucas Serge, Simon Fabrice (validation électronique)

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs concernant les 2 dernières rencontres. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

CATEGORIE U13F à 8

Niveau 1

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53080178 Poule A Cenon Us 1 / Bassin Arcachon Fc 1 du 10/05/25 attente d'un accord entre les clubs pour la reprogrammation de la rencontre ou match non joué

Niveau 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53085472 Poule A Libourne Foot 2024 1 / Taillanaise As 1 du 10/05/25 attente d'un accord entre les clubs pour la reprogrammation de la rencontre ou match non joué

Niveau 3

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53077927 Poule A Agenais Su 1 / Cenon Us 4 du 10/05/25 restera non jouée, l'équipe de Agenais Su étant qualifié pour la Finale Régionale Pitch. Sachant qu'il n'y a plus de date de rattrapage disponible et vu la distance kilométrique entre les 2 clubs.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
10/05/25	C	53078031	Cestas Sag	525228	1 ^{er} forfait sur 3 dernières rencontres	115€

***Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde**



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 12/05/2025

CATEGORIE U15F à 8

Départemental 1

RAS

Départemental 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53078578 L'Isle Rc Gj 1 / Béglais Ca 1 du 10/05/25 reporté au 17/05/25

CATEGORIE U15F à 11

Départemental 1

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53078368 Poule B St André Cubzac Fc 1 / Soyaux Chte Asj 1 du 10/05/25 reporté au 18/05/25

Départemental 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53085421 Cenon Us 1 / Lège Cap Ferret Us 1 du 10/05/25 reporté au 17/05/25

CATEGORIE U14/U17F à 8

Départemental 1

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
03/05/25	A	53085012	Bordeaux Rc	505572	1 ^{er} forfait sur 3 dernières rencontres	170€

**Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde*

Départemental 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 53078252 Poule B Mascaret Fc 1 / Pauillac St Laurent 1 du 11/05/25 reporté au 18/05/25

CATEGORIE U18F à 11



RAS

Niveau 1

Niveau 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 29957159 Cauderan Agja 1 / Cestas Sag 2 du 25/05/25 avancé au 24/05/25

Serge Lucas
Animateur de la commission